



# Work & Smile

Consulting

*Organisme de formation des élus  
locaux et de leurs collaborateurs*

*Agréé par le ministère de l'intérieur*

**CATALOGUE DE FORMATIONS**

Mise à jour du 01/09/2021

## CONTEXTE ET ENJEUX DU MONDE TERRITORIAL

Les collectivités locales sont au cœur de profondes mutations qui secouent intensément l'action publique locale. Dans ce contexte contraint et mouvant, les élus locaux doivent constamment faire preuve d'agilité pour répondre au mieux aux besoins des administrés et des usagers des services publics, tout en s'adaptant également aux nouvelles exigences de la société (transition énergétique, développement du numérique...).

La complexité de la gestion publique s'accroît et les défis à relever sont nombreux.

### QUELS SONT LES MOYENS CONCRETS DONT DISPOSENT LES ÉLUS POUR RELEVER CES DÉFIS ?

Nous avons choisi d'aider les élus locaux à appréhender cette nouvelle ère sous un angle positif ! Nous croyons que le travail d'élu local est source d'épanouissement et que les collectivités territoriales ont une place déterminante dans l'évolution de notre société. Nous croyons que le management des équipes municipales doit se réinventer. Nous travaillons à développer, aux côtés des dirigeants locaux, un mode de gouvernance renouvelé, plus inspirant, plus collaboratif et responsabilisant, où chacun se sent à sa place et donne le meilleur de lui-même.

## DROIT À LA FORMATION DES ÉLUS

### LES COLLECTIVITÉS ONT UN DEVOIR DE FORMATION DE LEURS ÉLUS

La loi du 3 février 1992 introduit le principe d'un droit à la formation des élus locaux, financé par les collectivités. Cette formation des élus est encore plus encouragée par la loi n°2015-366 du 31 mars 2015. Les membres d'un conseil municipal, départemental ou régional ont droit à une formation adaptée à leurs fonctions. Dans les 3 mois qui suivent leur renouvellement, les assemblées délibérantes locales doivent délibérer sur l'exercice du droit à la formation de leurs membres. Pour les collectivités de 3500 habitants et plus, **une formation doit obligatoirement être organisée au cours de la première année du mandat.**

## LES SOLUTIONS DE FINANCEMENT

### 2 SOURCES DE FINANCEMENT POUR LA FORMATION DES ÉLUS

La première source de financement se trouve dans le budget de la collectivité. En effet, la loi prévoit que le montant alloué à la formation des élus peut atteindre jusqu'à 20% du montant total des indemnités de fonction qui peuvent être allouées aux membres de son assemblée délibérante (avec un minimum de 2%).

La seconde source de financement est le droit individuel à la formation des élus (DIF Elus). Chaque année, chaque membre d'une assemblée municipale, bénéficie d'un droit à la formation individuel d'une durée de 20 heures. Le compte n'est crédité qu'à l'issue de la première année de mandat, il n'est donc pas possible d'utiliser son DIFE pendant la première année.

### LES MESURES VISANT À FACILITER LA FORMATION DES ÉLUS LOCAUX

Plusieurs mesures existent pour faciliter l'accès à la formation des élus : des autorisations d'absence, un congé de formation de 18 jours par élu pour la durée du mandat, la prise en charge des frais de déplacement. La collectivité contribue également à la compensation des pertes de revenu subies par l'élu du fait de l'exercice de son droit à la formation.

## WORK&SMILE CONSULTING

Notre organisme de formation est une Société Coopérative et Participative. La SCOP fonctionne sur un modèle collaboratif. Son mode de gouvernance de notre société, centré sur l'humain, est ainsi en phase avec les valeurs que nous défendons dans la mise en œuvre de nos missions.

Notre siège est installé en plein cœur de la Provence verte à Brignoles dans le Var. Nous intervenons dans toute la France.

## 6 BONNES RAISONS DE FAIRE APPEL À NOUS !

- Notre organisme de formation est certifié Datadock et agréé par le Ministère de l'Intérieur
- Notre organisme de formation est indépendant et transpartisan
- Notre approche est basée sur l'écoute, la confiance et la proximité
- Nous conjuguons une excellente connaissance des collectivités locales avec la maîtrise des questions managériales
- Notre approche pédagogique innovante, pragmatique et orientée « intelligence collective »
- Notre équipe solide, soudée et compétente est prête à s'investir à vos côtés tout au long de votre parcours de formation.



## L'INTERVENANTE



Elle dispose d'une large expérience opérationnelle en collectivité. Diplômée d'un Master administration et gestion des collectivités locales-, elle a exercé les fonctions de Directrice Générale des Services pendant de nombreuses années et maîtrise parfaitement les champs d'actions des collectivités territoriales. Elle a travaillé aux côtés de plusieurs équipes municipales et a participé activement à la mise en place de structures intercommunales. Au-delà de son dynamisme et de son enthousiasme, nous espérons que sa maîtrise du contexte territorial et sa vision terrain sera déterminante. Forte de sa transition professionnelle, une formation de formateur en poche, elle intervient désormais en qualité de consultante formatrice au sein des organisations de travail, notamment dans le secteur public.

## MÉTHODES D'ANIMATION ET CONTENU PÉDAGOGIQUE

### BLENDED LEARNING

Nous proposons aux élus locaux une formule mixte associant des séquences de formation en présentiel et des modules en Digital Learning pour plus d'efficacité. Nos formations intègrent ainsi systématiquement des capsules de formation micro-Learning sur une période permettant aux participants de renforcer et de challenger leurs acquis.

### UNE VÉRITABLE EXPÉRIENCE D'APPRENTISSAGE

- Des méthodes interactives
- Une approche andragogique liée aux neurosciences
- Des techniques centrées sur la ludopédagogie
- Un apprentissage collaboratif
- La mise en place d'activités « expérience » car entendre parler d'une chose, ce n'est pas la vivre.

Accessibilité aux personnes handicapées.  
Nous veillons tout particulièrement au respect des conditions d'accueil des Personnes en situation de handicap.  
Nous étudions au cas par cas toutes les situations de handicap afin d'envisager une intégration dans la formation.  
Dans le cas où cela s'avérerait impossible, nous prévoyons une orientation vers des organismes appropriés.

## MODALITÉS PRATIQUES

### INSCRIPTION

Nous contacter directement pour un accompagnement personnalisé.

### ORGANISATION

Formations en Intra-collectivité (pour les élus d'une même collectivité) ou en inter (réunissant des élus de collectivités différentes)

Proposé en individuel, en petit collectif (entre 2 et 8 élus maxi) et en grand groupe (entre 8 et 20 élus maxi)

En présentiel, à distance (classe virtuelle) ou mixte (avec des temps de regroupement en présentiel et des temps de formation à distance).

## SE FORMER AUTREMENT

## LES ATELIERS DE CO-DÉVELOPPEMENT DE L'ÉLU LOCAL

### Un outil d'intelligence collective au service des élus

Le co-développement est une démarche très pragmatique, où l'on favorise la pratique et le concret, plutôt que la théorie.

### Comment ça se passe ?

Le groupe de Codev-élus est composé de cinq à huit participants qui ont envie d'apprendre de leurs expériences respectives pour aborder autrement leurs rôles, leur légitimité, leur périmètre d'influence, leurs modes d'action... Ils vont se réunir une fois tous les 4 à 6 semaines. Chacun, à tour de rôle sera « client » porteur d'une préoccupation, d'un problème ou d'un projet. Il s'agit de l'aider à réfléchir, explorer, trouver des pistes, des regards différents...

### QUELQUES EXEMPLES D'OBJECTIFS POUVANT ÊTRE ABORDÉS EN GROUPE

- Améliorer mes relations avec les autres élus pour favoriser les échanges
- Renforcer ma légitimité au sein de l'équipe municipale
- Optimiser mes relations avec les services communaux
- Concilier activités liées au mandat avec vie privée
- Proposer de nouvelles idées en étant constructif
- Gérer mes priorités...

### MODALITÉS

Formations en Intra-collectivité (au sein d'une même collectivité) ou en inter (réunissant des élus de collectivités différentes)

En présentiel, à distance (classe virtuelle) ou mixte (avec des temps de regroupement en présentiel et des temps de formation à distance).

## NOS SUPERS FORMATIONS

### Spécialement pensées pour vous

#### CAP SUR LES FONDAMENTAUX - Programme bien gérer son mandat

MODULE	DOMAINE	TITRE DE LA FORMATION	PAGE
F1	Finances	L'essentiel du budget communal	6
F2	Finances	L'essentiel de l'analyse financière : concepts de base et ratios élémentaires	7
F3	Finances	L'essentiel de la commande publique	8
F4	Finances	Le circuit de la dépense	9
VM1	Vie municipale	Organisation et fonctionnement d'une commune	10
VM2	Vie municipale	Les réunions du Conseil Municipal	11
VM3	Vie municipale	La répartition des rôles au sein d'une commune	12

#### CAP SUR LA PERFORMANCE COLLECTIVE - Programme performance

MODULE	DOMAINE	TITRE DE LA FORMATION	PAGE
MM1	Finances	Développer le potentiel collectif de son équipe municipale	13
MM2	Finances	Dynamiser les réunions avec son équipe municipale	14
MM3	Finances	Coconstruire un système municipal porteur de sens	15

## LES ATELIERS DE L'ÉLU LOCAL

### Formation à la carte

#### PRINCIPE

Il s'agit de choisir en fonction des besoins 2 thématiques par jour de formation.

Chaque module aborde les éléments clefs de la thématique (3h par module) : **1 jour = 2 modules**

- Les pouvoirs de police du Maire
- La gestion du cimetière communal
- La commune et les associations
- Les services publics locaux
- Le budget communal
- La responsabilité de l'élu (e) local (e)
- L'intercommunalité
- Les archives communales
- La fonction publique territoriale
- Le Centre Communal d'Action Sociale
- Les instances communales
- La commune et l'école
- La communication institutionnelle
- Le protocole
- Le cadre institutionnel
- Les actes administratifs
- Le programme d'investissement et son financement
- La fiscalité locale

## NOS ACCOMPAGNEMENTS PERSONNALISÉS

- Accompagnement des nouvelles équipes municipales
- Construire et piloter le projet municipal
- Réorganisation de service
- Mettre en place un plan de classement numérique
- Optimiser le circuit du courrier



**DOMAINE**  
Finances



**DURÉE**  
6 heures



**BLENDED LEARNING**

1 jour en présentiel  
+ 4 capsules e-learning



**INTERVENANTE**

**Aurélie Incans**  
Consultante formatrice



**NIVEAU DE LA FORMATION**

**Sensibilisation**  
Découverte et prise de conscience



**PUBLIC**

Maires, adjoints &  
membres du conseil  
municipaux



**PRÉREQUIS**

Aucun



**TARIF**

À partir de 850 €

## Module F1

### L'ESSENTIEL DU BUDGET COMMUNAL

#### OBJECTIF GÉNÉRAL

Les chiffres présentés dans les budgets sont souvent source d'appréhensions de la part des élus. Pourtant, une première approche du budget peut se faire très simplement ! Le but de cette formation est donc de « démystifier » le budget en permettant aux élus de disposer du socle de connaissances « requis » pour pouvoir participer aux débats budgétaires de manière éclairée.

#### OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

A l'issue de cette formation, les élus auront acquis les bases pour :

1. Citer les étapes clés du cycle budgétaire
2. Identifier les différents documents budgétaires
3. Interpréter les grandes lignes du budget
4. Identifier les grands types de ressources
5. Identifier les différents types de dépenses
6. Distinguer les deux sections (fonctionnement et investissement)

#### CONTENU DE LA FORMATION

- Définition du budget
- Notions clés
- La répartition des rôles dans le domaine budgétaire
- Le calendrier budgétaire
- Les grands principes budgétaires
- Les documents budgétaires
- La structure du budget
- Le contrôle budgétaire
- L'exécution du budget

Mise à jour du 01/09/2021

## Module F2

### L'ESSENTIEL DE L'ANALYSE FINANCIÈRE

#### OBJECTIF GÉNÉRAL

Connaître la situation financière de sa collectivité permet de corriger ou d'ajuster ses actions et d'éviter ainsi toute dérive financière incontrôlée. Le but de cette formation est de permettre aux élus de disposer des éléments pour identifier les marges de manœuvres financières de leur commune et de mieux comprendre les analyses financières (diagnostic et prospective) établis pour leur collectivité.

#### OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

A l'issue de cette formation, les élus auront acquis les bases pour :

1. Identifier les enjeux de l'analyse financière
2. Identifier les documents nécessaires à l'élaboration d'un diagnostic flash
3. Calculer l'épargne de gestion
4. Calculer l'autofinancement brut et net
5. Interpréter les différents ratios

#### CONTENU DE LA FORMATION

- Notions clés
- Approche systémique du budget
- Les types d'analyses (prospective, rétrospective)
- Les différents types d'épargnes
- La capacité d'autofinancement



**DOMAINE**  
Finances



**DURÉE**  
6 heures



**BLENDED LEARNING**

1 jour en présentiel  
+ 4 capsules e-learning



**INTERVENANTE**

**Aurélie Incans**  
Consultante formatrice



**NIVEAU DE LA FORMATION**

**Sensibilisation**  
Découverte et prise de conscience



**PUBLIC**

Maires, adjoints &  
conseillers municipaux



**PRÉREQUIS**

Aucun



**TARIF**

À partir de 850 €



## DOMAINE

Finances



## DURÉE

6 heures



## BLENDED LEARNING

1 jour en présentiel  
+ 4 capsules e-learning



## INTERVENANTE

**Aurélie Incans**  
Consultante formatrice



## NIVEAU DE LA FORMATION

**Sensibilisation**  
Découverte et prise de conscience



## PUBLIC

Maires, adjoints &  
conseillers municipaux



## PRÉREQUIS

Aucun



## TARIF

À partir de 850 €

## Module F3

# L'ESSENTIEL DE LA COMMANDE PUBLIQUE

### OBJECTIF GÉNÉRAL

Permettre aux élus locaux (majoritaires ou minoritaires) de mieux comprendre les contraintes, les mécanismes et les procédures des marchés publics. Il s'agit également d'appréhender les notions essentielles relatives aux marchés publics : définition, principes généraux, terminologie et seuils de mise en concurrence et de prendre conscience des risques juridiques encourus.

### OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

A l'issue de cette formation, les élus auront acquis les bases pour :

1. Identifier un marché public
2. Connaître les trois grands principes de la commande publique
3. Déterminer la nature du marché (travaux, fournitures, services)
4. Distinguer MAPA et appel d'offres
5. Décrire les risques juridiques associés aux marchés publics

### CONTENU DE LA FORMATION

- Les différents types de marchés publics.
- Les seuils de publicité et de mise en concurrence : le choix de la procédure
- Les principales étapes de la passation : de la définition des besoins à la signature du marché
- Les risques juridiques liés à la passation des marchés publics

## Module F4

# LE CIRCUIT DE LA DÉPENSE

### OBJECTIF GÉNÉRAL

L'ambition générale de ce module de formation est de permettre à l'élu local de disposer d'une vision pragmatique des processus financiers de la commune.

### OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

A l'issue de cette formation, les élus auront acquis les bases pour :

1. Identifier un marché public
2. Citer les grands principes de la commande publique
3. Différencier les phases d'un marché public
4. Identifier les acteurs d'un marché public
5. Reconnaître les risques juridiques
6. Nommer les grands principes budgétaires
7. Décrire le cycle budgétaire
8. Distinguer la nature d'une dépense (fonctionnement / investissement)
9. Utiliser une fiche de définition des besoins

### CONTENU DE LA FORMATION

#### Les principes de base de l'achat public

- Qu'est-ce qu'un marché public
- Les grands principes de la commande publique
- Les acteurs du circuit de la dépense
- Les principaux délits liés à la passation irrégulière des marchés publics
- Les phases d'un marché public

#### Les règles budgétaires et comptables

- Les grands principes budgétaires
- Les règles comptables

#### Le budget

- Construire le budget communal
- La section de fonctionnement et la section d'investissement
- Le cycle de la préparation budgétaire

#### Organisation interne des achats

- La définition des besoins
- Circuit et délégations de signatures
- Les bons de commande
- Le suivi des contrats



## DOMAINE

Finances



## DURÉE

12 heures



## BLENDED LEARNING

2 jours en présentiel  
+ 6 capsules e-learning



## INTERVENANTE

**Aurélie Incans**  
Consultante formatrice



## NIVEAU DE LA FORMATION

**Acquisition des bases**  
Acquisition des savoirs,  
savoir-faire et savoir être



## PUBLIC

Maires, adjoints &  
conseillers municipaux



## PRÉREQUIS

Aucun



## TARIF

À partir de 850 €



**DOMAINE**  
Vie municipale



**DURÉE**  
6 heures



**BLENDED LEARNING**  
1 jour en présentiel  
+ 4 capsules e-learning



**INTERVENANTE**  
**Aurélie Incans**  
Consultante formatrice



**NIVEAU DE LA FORMATION**  
**Sensibilisation**  
Découverte et prise de conscience



**PUBLIC**  
Maires, adjoints & conseillers municipaux



**PRÉREQUIS**  
Aucun



**TARIF**  
À partir de 850 €

## Module VM1

# ORGANISATION ET FONCTIONNEMENT DE LA COMMUNE

### OBJECTIF GÉNÉRAL

Le fonctionnement d'une collectivité territoriale est très spécifique et il n'est pas aisé d'en connaître immédiatement tous les rouages. Cette formation a pour ambition de permettre à l' élu municipal de comprendre le fonctionnement et l'environnement de la commune dans sa globalité.

### OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

A l'issue de cette formation, les élus auront acquis les bases pour :

1. S'approprier le rôle et les missions des différents acteurs de la collectivité
2. Définir les compétences et les missions de la commune
3. Identifier le cycle de l'action publique communale

### CONTENU DE LA FORMATION

- Notions clés sur la structure générale de l'organisation administrative française
- Les missions de la commune
- Les organes de la commune (le conseil municipal, le bureau municipal, les commissions...)
- Les acteurs (le Maire, les adjoints, les conseillers, le personnel territorial)
- L'environnement externe de la commune (le conseil départemental, le conseil régional, les services de l'Etat l'intercommunalité) ARCH
- Le système d'information, l'agenda et le système de réunions

## Module VM2

# LA RÉPARTITION DES RÔLES AU SEIN DE LA COMMUNE

### OBJECTIF GÉNÉRAL

Cette Formation a pour ambition de donner les éléments de lecture de la répartition des rôles au sein d'une commune afin que les élus disposent d'une connaissance éclairée du rôle de chacun.

### OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

A l'issue de cette formation, les élus auront acquis les bases pour :

1. Identifier le rôle de l' élu et le rôle de l'administration dans la mise en œuvre des politiques publiques
2. Distinguer pôle décisionnel et centre opérationnel
3. Identifier les différents niveaux de décision

### CONTENU DE LA FORMATION

#### Métaphore de la répartition des rôles

- Les élus
- Les services municipaux
- Les instances municipales
- Les satellites



**DOMAINE**  
Vie municipale



**DURÉE**  
6 heures



**BLENDED LEARNING**  
1 jour en présentiel  
+ 4 capsules e-learning



**INTERVENANTE**  
**Aurélie Incans**  
Consultante formatrice



**NIVEAU DE LA FORMATION**  
**Sensibilisation**  
Découverte et prise de conscience



**PUBLIC**  
Maires, adjoints & conseillers municipaux



**PRÉREQUIS**  
Aucun



**TARIF**  
À partir de 850 €



**DOMAINE**  
Vie municipale



**DURÉE**  
6 heures



**BLENDED LEARNING**  
1 jour en présentiel  
+ 4 capsules e-learning



**INTERVENANTE**  
**Aurélie Incans**  
Consultante formatrice



**NIVEAU DE LA FORMATION**  
**Sensibilisation**  
Découverte et prise de conscience



**PUBLIC**  
Maires, adjoints & conseillers municipaux



**PRÉREQUIS**  
Aucun



**TARIF**  
À partir de 850 €  
*Pour les petites communes de moins de 1 000 habitants, 10 % de réduction appliquée à nos tarifs*

## Module VM3

# LES RÉUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

### OBJECTIF GÉNÉRAL

Cette formation vise la maîtrise des notions essentielles relatives aux réunions du conseil municipal.

### OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

A l'issue de cette formation, les élus auront acquis les bases pour :

1. Connaître et maîtriser les dispositions réglementaires relatives à la préparation et l'organisation du conseil municipal
2. Connaître l'étendue des droits de chacun (maire, adjoints, conseillers, agents...)
3. Maîtriser les règles de convocation et de déroulement d'une séance
4. Connaître les règles applicables en matière de vote (quorum, procuration, huis clos, scrutin secret...)
5. Savoir éviter les risques (prise illégale d'intérêt, gestion de fait, conseiller intéressé à l'affaire...)

### CONTENU DE LA FORMATION

- Composition du conseil municipal
- Rôle du conseil municipal
- Préparation du conseil municipal
- Fonctionnement du conseil municipal
- Le règlement intérieur
- Convocation
- Vote
- Délibération
- L'exécution des décisions du conseil municipal

Mise à jour du 0/09/2021

## Module MM1

# DÉVELOPPER LE POTENTIEL COLLECTIF DE SON ÉQUIPE MUNICIPALE

### OBJECTIFS GÉNÉRAUX DE LA FORMATION

**Sincèrement monteriez-vous dans un avion où il n'y aurait pas de plan de vol ?**

L'ambition de cette formation est de donner de la fluidité aux organisations à travers des relations de travail constructives et positives. Elle vise par ailleurs à améliorer les relations au sein de l'équipe et développer une ambiance de travail efficace et sereine. Cette formation permettra, en outre, aux membres de l'équipe d'élaborer une vision et un code de conduite de l'équipe et de disposer de moyens concrets pour avoir une attitude positive et bienveillante.

### OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

A l'issue de cette formation, les participants seront capables de :

1. Définir ce qu'est le travail en équipe
2. Identifier les avantages du travail d'équipe
3. Identifier les obstacles au succès des équipes
4. Identifier les caractéristiques d'une équipe performante
5. Identifier sa place et son rôle au sein de l'équipe
6. Définir les valeurs partagées au sein de l'équipe
7. Définir les principes de fonctionnement de l'équipe
8. Identifier les types de responsabilités en tant que coéquipier
9. Connaître les attitudes et compétences favorables à la communication au sein de l'équipe
10. Se questionner sur sa façon de fonctionner en groupe

### CONTENU DE LA FORMATION

- Définition de l'équipe de travail
- Notions clés : cohésion, coopération
- La répartition des rôles en équipe
- Les composantes du travail en équipe
- Les stades d'une équipe
- Les avantages du travail en équipe
- Les caractéristiques d'une équipe performante
- Les normes de l'équipe
- Introduction à la communication interpersonnelle



**DOMAINE**  
Management municipal



**DURÉE**  
12 heures (2 jours)



**BLENDED LEARNING**  
2 jours en présentiel non consécutifs  
+ 8 capsules e-learning



**INTERVENANTE**  
**Aurélie Incans**  
Consultante formatrice



**NIVEAU DE LA FORMATION**  
**Acquisition des bases**  
Acquisition des savoirs, savoir-faire et savoir être



**PUBLIC**  
Maires, adjoints & conseillers municipaux



**PRÉREQUIS**  
Appartenir à une équipe municipale



**TARIF**  
À partir de 850 €



**DOMAINE**  
Management municipal



**DURÉE**  
6 heures



**BLENDED LEARNING**  
1 jour en présentiel  
+ 4 capsules e-learning



**INTERVENANTE**  
**Aurélie Incans**  
Consultante formatrice



**NIVEAU DE LA FORMATION**  
**Sensibilisation**  
Découverte et prise de conscience



**PUBLIC**  
Maires, adjoints & conseillers municipaux



**PRÉREQUIS**  
Aucun



**TARIF**  
À partir de 850 €

## Module MM2

# DYNAMISER SES RÉUNIONS DE TRAVAIL AVEC SON ÉQUIPE MUNICIPALE

### OBJECTIFS GÉNÉRAUX DE LA FORMATION

Dynamiser ses réunions grâce à des outils originaux et collaboratifs ! Cette formation a pour finalité de permettre de préparer et structurer ses réunions autour d'objectifs précis. Elle vise également à renforcer ses capacités de communication face à un groupe et à se doter d'une mallette d'outils simples et efficaces, pour rendre ses réunions plus créatives et vivantes, tout en suscitant l'engagement des participants.

### OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- A l'issue de cette formation, les participants seront capables de :
1. Définir les différents types de réunions et leurs objectifs spécifiques
  2. Cerner les enjeux, la raison d'être et les limites des réunions
  3. Organiser la réunion en amont et assurer le suivi en aval
  4. Définir le cadre de la réunion : objectif, durée, lieu, participants
  5. Identifier les rôles et responsabilités de l'animateur de réunion
  6. Mobiliser les compétences et l'énergie des personnes en réunion
  7. Piloter sa réunion avec assertivité

### CONTENU DE LA FORMATION

#### Préparer sa réunion

- Définir un ordre du jour clair et précis
- Méthode TOP (timing, objectif, plan)
- Le « casting »

#### Animer sa réunion

- Les rôles et les compétences de l'animateur
- Démarrer efficacement sa réunion
- Gérer les moments difficiles avec la méthode des 5 R

#### Les outils de l'animateur

- L'assertivité et l'écoute active en réunion
- Les rôles délégués : le gardien du temps, le pousse décision, l'invité des 5 dernières minutes, le distributeur de parole et le scribe

#### Clôturer efficacement sa réunion

- Évaluer la réunion avec la méthode R.O.T.I
- Le relevé de décisions de réunion

## Module MM3

# CO-CONSTRUIRE UN SYSTÈME MUNICIPAL PORTEUR DE SENS

### OBJECTIF GÉNÉRAL

**Sincèrement, monteriez-vous dans un avion dont le pilote n'a pas de plan de vol ?**

L'ambition de ce séminaire est d'accompagner l'équipe municipale nouvellement élue, dans la construction partagée de son « plan de vol », sa stratégie, la direction dans laquelle elle souhaite mener son action. Elle se traduit nécessairement en objectifs opérationnels et en actions. Elle s'appuie sur une analyse des attentes des différents acteurs et sur une prise en compte des moyens dont dispose la collectivité.

### OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- A l'issue de cette formation, les élus auront acquis les bases pour :
1. Acquérir des techniques de travail partenariales
  2. Construire une vision partagée
  3. Elaborer le plan d'actions du mandat
  4. Fixer des objectifs SMART
  5. Analyser l'environnement de la collectivité sous l'angle de la complexité

### CONTENU DE LA FORMATION

- Le projet communal (stratégie/ programmes / actions).
- Les objectifs stratégiques et opérationnels du projet communal
- Les conditions de l'intelligence collective
- Notions clés d'analyse systémique
- Communiquer avec assertivité



**DOMAINE**  
Management municipal



**DURÉE**  
18 heures



**BLENDED LEARNING**  
3 jours en présentiel non consécutifs  
+ 9 capsules e-learning



**INTERVENANTE**  
**Aurélie Incans**  
Consultante formatrice



**NIVEAU DE LA FORMATION**  
**Perfectionnement**  
Entraînement et maîtrise



**PUBLIC**  
Maires, adjoints & conseillers municipaux



**PRÉREQUIS**  
Aucun



**TARIF**  
À partir de 850 €



# Work & Smile

Consulting

## *Siège*

Quartier Sainte-Barbe  
212, chemin des sangliers  
83170 Brignoles  
France

## *Contact*

04 94 80 62 86  
06 14 75 05 45  
06 26 81 65 89  
[worksmileconsulting@gmail.com](mailto:worksmileconsulting@gmail.com)

[www.worksmile.net](http://www.worksmile.net)